

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers :	35
En exercice :	35
Présents	19
Votants par procuration	6
Absents	16
Total des votes	25

9. Autres domaines de compétences
9.4 Vœux et motions

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du treize juin deux mille vingt-trois, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. ANFRAY, M. BEAUDOUIN, M. BERNARD, M. BIERRY, M. BURET, Mme CABOT B, M. CANTELOUP, M. DARMOIS, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY Mme DUVAL, Mme JEAMMET, M. LEFRANCOIS, Mme LOPES DUARTE, Mme LOUVEL, Mme MONLON, Mme MOUCHEL, Mme ROSA, M. TIMON

Secrétaire de séance : M. DUCLOS

Absent(s) excusé(s) : M. AUBE, M. BOISSY, M. DEPLANQUES, Mme GAUTIER, M. GUENNI, M. MESNIER, Mme QUESNEY, Mme RETUREAU, Mme RUBETTI, Mme SIMON, Mme VANNIER, M. VOLLAIS, Mme WACRENIER

Absent(s) : Mme KOUZIAEFF, M. MARE, M. MAUVIEUX,

Procurations : M. AUBE à Mme MONLON, Mme GAUTIER à M. DARMOIS, M. MESNIER à M. TIMON, Mme RETUREAU à Mme DUTILLOY, Mme RUBETTI à M. DUCLOS, Mme SIMON à M. CANTELOUP

del_0045_2023_Motion de soutien à Monsieur Yannick Morez, ancien maire de Saint-Brevin-les-Pins

Elu rapporteur : A. Darmois

Saint-Brevin-les-Pins, commune de 14 473 habitants située en Loire-Atlantique a subi un acte effroyable. Le 22 mars 2023 à 5h du matin, un incendie criminel s'est déclaré au domicile de Yannick Morez, Maire de la commune de Saint-Brevin-les-Pins, détruisant deux de ses véhicules et endommageant une partie de sa maison. L'alerte étant donnée par des salariés se rendant à leur travail, les pompiers ont pu rapidement intervenir pour éteindre les flammes sauvant le Maire et son épouse, en plein sommeil, d'un terrible drame.

Le rôle d'un Maire va bien au-delà des missions dont il a la responsabilité. C'est l'interlocuteur privilégié des habitantes et habitants de sa commune. Si la critique est saine et fait partie de la démocratie, l'attitude violente et les intimidations dont certains militants d'extrême droite ont fait leur spécialité est inacceptable et contraires aux valeurs démocratiques et constitutionnelles.

Nous constatons une augmentation significative d'agressions et d'insultes en vers les élus de la République. Le drame de Saint-Brevin-les-Pins en est malheureusement la démonstration. Il est déplorable que l'extrême droite attise des revendications contraires à nos valeurs légitimant chez certains le passage à l'acte.

La ville de Pont-Audemer condamne fermement ces actes et souhaite marquer symboliquement son soutien à Monsieur Yannick Morez, Maire de Saint-Brevin-les-Pins ainsi que son opposition aux agissements de l'extrême droite.

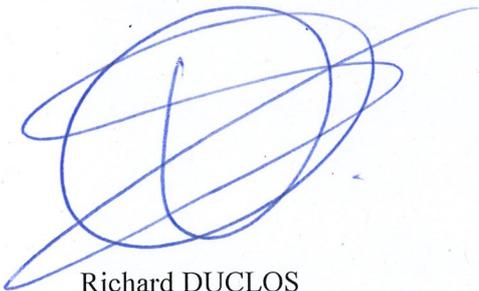
La ville de Pont-Audemer appelle les autorités de l'Etat à soutenir plus que jamais les élus de la République

Aussi, au regard de ce qui précède,

*Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Décide,*

- **D'ADOPTER** la motion de soutien à Monsieur Yannick Morez, ancien maire de Saint-Brevin-les-Pins

Le Secrétaire de Séance



Richard DUCLOS

Fait à PONT-AUDEMER, le 19 juin 2023

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui atteste que la présente délibération a été adressée à la Préfecture d'Evreux



Alexis DARMOIS

